

*Nom :

*Adresse :

Code postal et ville :

Code APE :

*N° fiche :

* champs obligatoires

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE		
DECLARATION SUPPLEMENTAIRE 20 __ __		
Art 171 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie		
ENSEIGNES		
CREATION DE DISPOSITIF		
NATURE DU DISPOSITIF	Date de création	Surface taxable hors encadrement (en m ²)
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Surface totale (en m²)¹		
SUPPRESSION DE DISPOSITIF		
NATURE DU DISPOSITIF	Date de suppression	Surface taxable hors encadrement (en m ²)
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Surface totale (en m²)¹		

¹ Lorsque les surfaces obtenues sont des nombres avec 2 chiffres après la virgule, elles sont arrondies au dixième de m² près (les fractions inférieures à 0,05 seront négligées, les fractions égales ou supérieures à 0,05 seront arrondies à 0,1 m²).

Tarif de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure:

Supérieure à 0 mètre carré et inférieure ou égale à 12 mètres carrés : 15 €
 Supérieure à 12 mètres carrés et inférieure ou égale à 50 mètres carrés : 30 €
 Supérieure à 50 mètres carrés : 60 €

Taxe révisable chaque année.